

vite ce qui lui restait encore de respect, et comme elle ne sait plus garder sa dignité, elle finit par n'être plus écoutée et par prendre l'aspect d'une ennemie.

Dans de telles conditions, la patience devient bien difficile ; je ne sais même pas si elle est fort désirable. Ce pouvoir personnel et tyrannique a besoin de se montrer violent pour demeurer intact : dès que la personne elle-même se trouve discutée et compromise, il devient naturel qu'elle se défende, et la patience elle-même serait aisément qualifiée de lâcheté.

Au contraire, si le professeur a le bon esprit de se placer au seul point de vue qui soit vraiment inattaquable, c'est-à-dire de se poser comme le représentant et le champion d'une autorité qu'il a la charge de faire respecter, tout change de face. Les atteintes portées au devoir, les faiblesses conseillées par la lâcheté, les outrages même, inspirés par la révolte ouverte, n'ont plus rien qui mette le maître personnellement en cause. Il peut, il doit même en souffrir au point de vue de l'ordre dont il est le représentant, mais cette souffrance n'a rien qui l'engage et qui le mette en cause.

Dans cette situation, il peut arriver à revêir, sans avoir trop à y mettre de sien, la majesté et l'impassibilité de la loi morale elle-même.

Ce ne sera plus cette patience toujours fragile et toujours insuffisante, dont la volonté la plus ferme ne parvient pas assez à maintenir le calme. Lorsque l'homme se sent personnellement mis en jeu, il a beau raffermir son courage et faire appel à toute sa raison, il ne résiste jamais, à moins d'une force et d'une habitude exceptionnelles, à se dominer entièrement. Pendant qu'il enchaîne sa langue, qu'il retient son corps dans l'immobilité, qu'il se préserve de tout geste et de tout éclat de voix, on ne laisse pas d'apercevoir, à travers ses paupières entr'ouvertes, le feu sombre de son regard ; la flamme jaillit de ses yeux en éclairs rapides, et à travers le calme factice de la surface, il est impossible de ne pas entrevoir la tempête du dedans.

Cette manifestation involontaire et qui défie tous les efforts de la prudence, suffit pour donner à l'autorité une apparence malséante d'irritation. Cette patience équivoque et démentie n'apparaît plus à l'inférieur que comme un artifice maladroit de la conduite. Il semble

qu'il y aurait quelque chose de plus digne et de plus séant de la part du supérieur qui tient la vengeance dans la main, à ne point dissimuler ainsi et à avouer franchement les sentiments qu'il éprouve.

Lorsque le maître a eu le bon esprit et le courage de se désintéresser personnellement des infractions qu'il est appelé à constater et à punir, la patience lui devient aisée, elle perd à la fois son mérite et ses difficultés. Lui, qui parle au nom du devoir et qui est chargé de maintenir les obligations pratiques, ne sait-il pas, mieux que personne, les difficultés que rencontre, dans son élan comme dans sa persévérance, notre pauvre bonne volonté ? Tenir compte de ces obstacles, les prévoir, les apprécier à leur juste valeur, c'est faire l'œuvre d'un homme sage, et attester par là son expérience des choses de la vie. S'il faut s'attendre à tout, au point de vue des entraînements de la faiblesse, il n'est point non plus d'abaissement dont il faille désespérer ou d'héroïsme qu'on ne puisse attendre. De tous les spectacles de la nature, c'est encore le caractère humain qui donne les plus imprévus.

Lorsque l'autorité se montre patiente, elle imite en quelque sorte la divine longanimité attendant le jour et l'heure du pécheur, non point pour le perdre mais pour le sauver. La patience est peut-être la preuve la plus éclatante de supériorité que nous puissions donner à celui qui nous résiste. Par là, nous attestons hautement que sa résistance ne nous paraît ni durable ni motivée. Les raisons sérieuses se confirment avec le temps, tandis qu'avec le temps, les caprices passent et se détruisent.

C'est d'ailleurs une bien insigne maladresse, lorsqu'on provoque une rupture et un éclat, de prendre ainsi la résistance pour définitive et de la consacrer comme un fait accompli. Tant que rien ne vous oblige absolument à en venir là, tant que vous pouvez regarder encore la désobéissance comme provisoire, la plus vulgaire prudence vous commande de laisser à l'enfant cette porte ouverte. Tant que vous attendez, il ne vous a point encore désobéi, et la rébellion n'a point commencé. Il suffit donc qu'il cède pour que tout rentre immédiatement dans l'ordre et qu'il n'y ait pas à punir le délit.

Dans ces conditions, la patience, bien